

Recueil des perceptions des acteurs autour des plantes messicoles

Les tulipes sauvages à Marsolan, préservation d'un patrimoine existant

Rapport de stage

Clara Duferme



Travaux réalisés dans le cadre de la seconde phase du plan régional d'action pour la conservation des plantes messicoles et plantes remarquables des cultures, vignes et vergers en Midi-Pyrénées

Mise en place du réseau de conservation et mobilisation des acteurs

par le

Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées

Sous la direction de Raphaële Garreta

2009

Table des matières :

<u>RECUEIL DES PERCEPTIONS DES ACTEURS AUTOUR DES PLANTES MESSICOLES</u>	1
<u>INTRODUCTION :</u>	3
<u>PREMIÈRE PARTIE : MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE</u>	4
DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN :	4
DONNÉES RÉCOLTÉES :	4
<u>DEUXIÈME PARTIE : HISTORIQUE</u>	6
PRÉSENCE DES TULIPES :	6
L'ORIGINE DES TULIPES	6
LA PRÉSENCE ROMAINE DANS LE GERS :	7
LE VILLAGE DE MARSOLAN :	8
PRATIQUES CULTURALES ANCIENNES	9
USAGES DES TULIPES :	10
<u>TROISIÈME PARTIE : PERCEPTIONS ET PRATIQUES</u>	11
INTRODUCTION	11
LA PLACE DES TULIPES	12
TEMPS DES SAISONS, TEMPS DU VILLAGE :	13
QUE DIS T-ON DES TULIPES ?	14
DES TULIPES « SAUVAGES » :	14
DES TULIPES JAUNES ET ROUGES :	15
DES TULIPES NATURELLES, D'ICI:	15
ITINÉRAIRES DE CUEILLETTE :	17
CUEILLETES D'ENFANTS	17
DANS LA « NATURE »	18
USAGES DES TULIPES :	19
FAIRE DES BOUQUETS :	19
CHEZ QUI PEUT-ON CUEILLIR ?	20
LA « CULTURE » DES TULIPES « SAUVAGE ». PRATIQUES DE VALORISATION	22
CONCLUSION	23
BIBLIOGRAPHIE	25

Introduction :

Cette enquête a été organisée par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées pour apporter un éclairage sur les perceptions locales autour de la flore protégée et permettre, par la suite, de mieux adapter l'information auprès de ces populations.

Le travail de terrain a été réalisé par une stagiaire en ethnologie. Il a été choisi de le réaliser dans la commune de Marsolan en raison de l'importance du nombre de stations de tulipes sauvages.

On trouve dans cette commune deux sortes de tulipes sauvages : *tulipa raddii* et *tulipa sylvestris*. Les stations avaient été inventoriées en 2004 sur Marsolan et plusieurs communes voisines, par Nadia Blanc avec l'aide des gardes de l'ONCFS et de Bernard Lascurettes de l'association botanique gersoise (ABG).

L'enquête ethnologique constituait donc un retour auprès de personnes déjà sensibilisées. Lors de son stage, Nadia Blanc avait rencontré un grand nombre de propriétaires de stations. Il s'agissait donc non seulement de mieux comprendre les représentations locales mais aussi de mesurer l'impact de ce qui avait déjà été fait et de mettre en lumière les attentes des habitants.

Marsolan est une commune rurale de 429 habitants, situées dans le Gers à 37km de Auch. Une partie des habitants vivent dans le village même de Marsolan, les autres habitent des lieux-dits ou des hameaux de la commune. Le village ne possède aucun commerce, à l'exception d'un bouquiniste spécialisé. Il est situé sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle et voit passer un nombre important de pèlerins à partir de la mi-avril.

Première partie : Méthodologie de l'enquête

Déroulement de l'enquête de terrain :

Le stage a duré trois mois. La méthodologie a consisté en lectures théoriques et surtout en entretiens avec les personnes rencontrées sur le terrain. Pour ce faire, j'ai loué une chambre dans un gîte du village. Je suis restée sur place 28 jours, répartis entre le 23 mars et le 6 mai. Le reste du temps j'ai travaillé à analyser et transcrire les entretiens. J'ai ainsi pu rencontrer les habitants du village, soit chez eux (à la suite de rendez-vous téléphoniques ou spontanément) soit en les croisant dans les rues du village. J'ai également pratiqué des observations concernant les usages des fleurs (et plus particulièrement des tulipes) dans l'église, le cimetière, les rues et les lieux « clés » du village (place de la mairie, monument aux morts, fontaine, lavoir).

J'ai reçu l'aide de monsieur Bernard Lascurettes, de l'ABG, qui m'a accompagné à Marsolan pour ma première visite, le 10 mars 2009. A cette occasion nous avons rencontré le maire du village, monsieur Dominique Gonella, à qui nous avons expliqué le type de recherche que j'allais effectuer. Nous avons également brièvement rencontré Mme Denise Barrieu, qui était maire de Marsolan jusqu'à l'année précédente et l'institutrice.

Données récoltées :

Au cours de cette enquête, j'ai pu rencontrer 25 personnes et réaliser 18 entretiens formels enregistrés, pour un total de 15h30 heures d'entretien, qui ont été retranscrits et utilisés comme données de base pour l'analyse.

Les personnes rencontrées sont en majorité propriétaires de terrain à tulipe ou des personnes qui vivent à proximité, louent ou travaillent ces terrains. Tous sont des habitants de la commune de Marsolan, à l'exception de Bernard Lascurettes, de Nadia Blanc et des gardes de l'ONCFS.

Je me suis aidée du recensement des propriétaires de stations de tulipes établi par Nadia Blanc dans son rapport de stage. J'ai visité un certain nombre de ces stations avec des

membres du Conservatoire botanique, de l'ONCFS et de l'ABG. Je n'ai pas pu rencontrer tous les propriétaires par manque de temps et aussi parce qu'ils n'étaient pas tous disponibles. Lorsqu'il ne m'a pas été possible de rencontrer les propriétaires, j'ai cherché à discuter avec des membres de leur famille ou avec les personnes qui vivaient quotidiennement sur les lieux proches des stations de tulipes ou qui en avaient été propriétaires.

Les femmes ont été des interlocuteurs privilégiés dans le panel de personnes rencontrées. Cela s'explique d'une part par le fait qu'elles étaient souvent plus disponibles que leurs époux pour me rencontrer et d'autre part par le fait que les fleurs sont généralement considérées comme affaire de femme.

Deuxième partie : Historique

Présence des tulipes :

La présence de la tulipe est attestée en Europe à partir du 16^{ème} siècle, époque à laquelle elle est décrite et nommée par des botanistes et des jardiniers (Baffray, Danton).

A l'origine, le genre *Tulipa* vient d'Asie sud-occidentale. (Villaret, Garraud), le mot « tulipe » vient du turc *dülband* (turban), elle est appelée ainsi en raison de la forme de la fleur qui rappelle le turban. Au 17^{ème} siècle, il y a un véritable engouement pour la tulipe chez les nobles et les riches marchands d'Europe. Elle est cultivée et vendue à des prix parfois dépassant toute mesure. Par la suite, l'engouement diminue mais elle continue d'être cultivée et on dénombre de nombreuses espèces horticoles.

Parallèlement, on trouve en France des espèces dites « sauvages ». On peut en dénombrer entre 14 et 16 variétés selon les auteurs et les critères retenus. Elles sont classées parmi les adventices, les « mauvaises » herbes qui apparaissent sans y avoir été invitées. Plantes de montagne à l'origine, elles se sont mêlées aux cultures et milieux agraires (vignes, vergers, moissons de céréales, prairies) (Villaret, Garraud, 1993) et certaines ont donné lieu à des cultivars (Baffray, Danton, 1993).

On trouve sur la commune de Marsolan deux variétés de tulipes : *tulipa raddii* (rouge), la tulipe précoce du groupe « *occulus solis* » œil-de-soleil et *tulipa sylvestris* (jaune), tulipe sauvage.

L'origine des tulipes

L'origine des tulipes sauvages de France n'est pas établie avec certitude. Plusieurs théories coexistent pour expliquer leur présence.

La question reste posée de savoir si les tulipes sauvages sont des espèces indigènes ou auraient été introduites et dans ce dernier cas, à quelle époque.

Pour certains, les tulipes sauvages sont d'introduction récente. Elles pourraient être à l'origine des cultivars du 17^{ème} siècle qui seraient retournés à l'état sauvage et se seraient hybridés au fil du temps. (Baffray, Danton, Depalle, Garraud, Villaret, 1994)

D'autres parlent d'une introduction à l'époque médiévale, en provenance du Moyen-Orient, associée au commerce et à la culture du safran. Il est probable que des tulipes étaient déjà présentes en France au moment de ce qu'on a appelé la *tulipomania*, c'est-à-dire l'extraordinaire engouement pour les tulipes au 17^e siècle qui a amené à une forte spéculation sur les bulbes. La tulipe *sylvestris* a été nommée par Linné autour de 1743. Il l'appelle « sauvage » précisément par opposition aux « tulipes des jardins » provenant de cultivars. (Baffray, Danton, 1993)

L'introduction des tulipes pourrait être encore plus ancienne et remonter à l'époque romaine, ou encore au néolithique, période à laquelle elles auraient franchi les Alpes. (Villaret, Garraud, 1993)

La présence romaine dans le Gers :

En ce qui concerne la présence de la tulipe *raddii* (et également de la *tulipa agenensis*), le travail de Bernard Lascurettes, de l'Association Botanique Gersoise, soutient l'hypothèse de l'introduction par les romains.

Il a réalisé un travail de cartographie mettant en relation les stations de tulipes¹ *raddii* et *agenensis* et la présence de vestiges romains. Son analyse vise à montrer que la présence des tulipes sur ce territoire est liée à celle de l'ancienne voie romaine reliant Toulouse à Lectoure et Montréal.

L'hypothèse de B. Lascurettes est qu'après la conquête, les romains ont introduit les tulipes en cultivant les terres des plateaux en blé, vigne etc. Ils auraient apporté avec eux les bulbes de tulipes *raddii* et *agenensis* avec les plants de vigne ou les arbres fruitiers, soit par hasard en les transportant avec la terre, soit sciemment car ces fleurs étaient utilisées pour faire des couronnes.

Ces théories sur l'origine des tulipes sauvages de France et à Marsolan en particulier sont avant tout le fait de spécialistes et d'amateurs éclairés. Les habitants de Marsolan quant à eux disent avant tout qu'elles ont toujours été là et que la terre leur est propice.

¹ Stations recensées lors du travail de Nadia Blanc pour le Conservatoire national botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées sur les communes de Marsolan, Lectoure et les communes avoisinantes.

Le village de Marsolan :

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, époque à laquelle les campagnes françaises ont subi de profondes mutations, la population de Marsolan était essentiellement constituée de paysans, souvent à la fois agriculteurs et éleveurs. La population actuelle rassemble les « anciens » du village, paysans aujourd'hui retraités, leurs enfants qui sont restés au village ou revenus après avoir fait leurs études et éventuellement travaillé à l'extérieur. Une part importante des « enfants » qui ont aujourd'hui une quarantaine d'années ont cependant quitté le village pour aller s'installer ailleurs. Il y a 10 ans, la mairie a décidé de vendre une dizaine de parcelles constructibles pour attirer de nouveaux habitants. Ce groupement d'habitations est désigné sous le nom de « lotissement » et situé à l'entrée du village. (Voir plan en annexe). En 2008, de nouvelles parcelles ont été vendues (nouveau lotissement, voir plan), attirant une population nouvelle de jeunes souhaitant s'installer à la campagne ou personnes âgées d'un soixantaine d'années souhaitant y passer leur retraite.

L'année 2008 a apporté un autre changement important, l'ancien maire du village s'est retirée. Mme Denise Barrieu agricultrice et fille d'agriculteur, avait été maire du village pendant 31 ans. Elle a été et est toujours un personnage central du village, très appréciée par les habitants. Représentant le changement d'époque et de la population du village, c'est M Dominique Gonnella, employé dans un supermarché à Lectoure, qui lui a succédé. Depuis plus de 50 ans c'était des agriculteurs qui s'étaient succédés à la mairie de Marsolan : Mme Barrieu avait pris la suite de son père en 1977, qui lui-même avait succédé au père de M Jean Larrieu, une autre figure du village, qui était maire de 1930 à 1945.

Les nouveaux conseillers sont très impliqués dans leur travail à la mairie et ils sont aidés par les anciens du village, notamment les membres du club du troisième âge pour le fleurissement des lieux-clés du village (mairie, église, fontaine,...). Les Marsolanais sont fiers de la solidarité et de l'entraide qui existe dans leur village. Beaucoup de choses fonctionnent grâce à des associations et à la bonne volonté de chacun : l'association des parents d'élève fait les courses pour la cantine de l'école, les groupes musicaux (chorale, harmonie, cours de chant) animent le village, le club du troisième âge et l'école organisent régulièrement des lotos pour récolter des fonds. Cette animation du village est très importante non seulement pour conserver la solidarité entre les générations mais aussi pour faire venir ou revenir des jeunes et conserver le village en vie.

Pratiques culturelles anciennes

Le village de Marsolan est traditionnellement un village agricole. Les principales ressources ont longtemps été la polyculture, l'élevage de bovins et d'ovins, le vignoble et les bois. Au 17^e siècle, la commune présente un extrême morcellement du terroir, un « émiettement de la propriété rurale » en très petites surfaces, qui coexistent avec des surfaces plus importantes aux mains d'une minorité fortunée (clergé et nobles). Ces petites propriétés rurales sont « en jardin, parcelles de terres labourables en « courrèges » de prés, en carreaux de vigne » (Féral, 1924). Par la suite, l'utilisation du sol reste globalement identique, même si la part de chaque culture se modifie. Les vergers et la culture fruitière ont toujours été très peu représentés. Les surfaces en prés se maintiennent depuis le 17^e siècle entre 200 ha et 300 ha sur la commune, qui compte environ 2400 ha de terres cultivées. Les bois également se maintiennent, malgré une légère diminution autour de 130 ha. La part de terres labourées augmente régulièrement : environ 1400 ha au 17^e, 1792ha en 1850 ; 1843 en 1913 et 1924 en 2003. Au contraire, la surface cultivée en vigne ne cesse de décroître. Elle était d'environ 320 ha au 17^e siècle. La première baisse importante a lieu entre 1850 et 1913, après le phylloxéra : elle passe de 314ha à 160 ha. En 2003 on ne compte plus que 34ha de vignes et aujourd'hui elles ont quasiment disparu², arrachées dans les années 1980 à 1990.

Comme partout en France, les pratiques culturelles subissent de profondes modifications durant l'entre-deux guerres et surtout après la seconde guerre mondiale. La mécanisation modifie la manière de travailler les champs. En 1929 on dénombre 14 tracteurs à Marsolan, ainsi que 59 moissonneuses-lieuses et encore 80 pressoirs à bras. Les machines remplacent peu à peu le travail avec les animaux (bovins principalement). Les habitants soulignent les changements intervenus dans les façons de travailler la terre : plus profond, à des saisons différentes....

Dans l'après-guerre, Marsolan conserve cependant son caractère avant tout agricole. En 1962 on compte encore 121 cultivateurs et 16 ouvriers agricoles sur une population totale de 520 habitants, sans compter les membres des familles désignés comme « sans profession », mais qui aident au travail de la ferme.

Le nombre de troupeaux de bovins et d'ovins diminue également beaucoup. Cependant, la nature des terres où l'on trouve beaucoup de prés situés sur des affleurements

² Sources : matrices cadastrales de Marsolan 2003 documents de Mme Barrieu ; Bourdeau Gers, 1999 (réed.) Lacour, Archives départementales du Gers, carnets de la société archéologique et historique du Gers XXVII, 1924

rocheux incite certains à continuer cette activité. C'est aussi en grande partie en raison de la nature du terrain que les cultivateurs de Marsolan n'ont pas autant augmenté la production de maïs que dans d'autres endroits du Gers. Dans beaucoup de prairies naturelles, on ne peut faire que de l'élevage.

Usages des tulipes :

Les habitants de Marsolan assez âgés pour se rappeler cinquante ans en arrière se souviennent de la présence des tulipes. Comme nous le verrons plus loin, elle a souvent accompagné leurs jeux d'enfants, leurs premières cueillettes.

Dans la mémoire des locaux, c'est d'abord la profusion des tulipes (rouges) qui est associée au passé, tout comme les anémones. « C'était rouge de tulipes » est une description qui revient souvent. Les personnes rencontrées évoquent des champs entiers couverts de fleurs au printemps.

Les pratiques évoquées remontent à une cinquantaine d'années en arrière, quand eux-mêmes étaient des enfants : d'abord des cueillettes familiales, mais aussi la vente des tulipes, qui semble avoir été assez fréquente et pour laquelle on employait de jeunes filles. Les tulipes étaient vendues dans les villes importantes des alentours : Tarbes, Lourdes... Elles pouvaient aussi être vendues par les enfants du village, pour se faire quelques sous ou pour l'école. Les tulipes constituaient alors une ressource complémentaire, qui ne demandait pas de travail pour les faire pousser, même s'il fallait aller assez loin pour les vendre. (Lecture au moins, le plus souvent on évoque Auch ou Agen).

Cette pratique a aussi concerné les anémones, comme le raconte un habitant, dont le père a pendant quelques années vendu des anémones de sa propriété à un fleuriste.

Aujourd'hui les pratiques de vente ont disparu, du moins dans leur immense majorité.

Troisième partie : Perceptions et pratiques

Introduction

La notion de « patrimoine naturel » quoique relativement récente est aujourd'hui au cœur d'un grand nombre de dispositifs de protection de la nature et de gestion de la biodiversité. Les institutions qui se préoccupent de la conservation de la flore sauvage (ici le Conservatoire qui s'appuie au niveau local sur l'ABG et l'ONCFS) considèrent les tulipes sauvages comme un patrimoine à préserver. Ce statut est lié d'une part à la relative rareté de ces espèces (*raddii* et *sylvestris*) et d'autre part à leur endogénéité au moins relative.

Le patrimoine naturel aujourd'hui c'est aussi la « nature ordinaire » qu'il faut préserver, si possible dans ses habitats naturels. Il s'agit de connaître au mieux la flore sur les territoires concernés et d'en assurer la gestion³. Généralement, les efforts de protection portent sur les espèces « à statuts ». Ces statuts sont issus de listes de références, qui correspondent à différents niveaux de protection qui vont du national au local et de la protection absolue à des règles variables (concernant la cueillette, la vente, la destruction des habitats etc) (Delavigne, 2001).

La législation a été mise en place à partir de l'idée que la protection de la nature concernait avant tout la nature « sauvage », encore préservée de l'empreinte de l'homme. La notion d'environnement, au sens écologique, a vu le jour en raison des inquiétudes face aux destructions causées par l'homme, perçu comme un prédateur de la nature. Notre représentation du monde s'est construite autour de l'opposition entre la Nature (sauvage) et le monde des hommes (cultivé ou domestiqué).

Du point de vue de la protection, les plantes messicoles « à statut » posent un problème législatif car elles sont liées à l'action des hommes. Elles poussent sur des terrains agricoles, généralement des terres privées, parfois travaillées. L'action de l'homme, du moins en ce qui concerne certaines techniques culturales, leur est bénéfique, voire nécessaire. Par

³ On parlera aujourd'hui plus volontiers de gestion que de conservation. Le second terme évoquant une idée trop statique de la nature et niant ses évolutions et son dynamisme intrinsèque.

ailleurs, les messicoles sont aussi le symbole d'une nature « préservée » et menacée. Là où elles continuent de pousser, elles portent l'image de pratiques de cultures anciennes, plus proches d'une harmonie avec la nature que l'on associe au passé.

Dès lors que l'on parle d'un « patrimoine ordinaire », la gestion de ce type de patrimoine se conçoit en partenariat avec les populations locales. Le choix réalisé par les organismes de protection est d'impliquer les populations locales dans la conservation de ces espèces.

La place des tulipes

L'intérêt de la préservation des tulipes sauvages de Marsolan se justifie par la préservation d'un patrimoine naturel existant, la survivance d'une espèce qui était présente depuis longtemps (sans qu'on sache exactement jusqu'où remonter), abondante dans le passé, associée à des pratiques culturelles anciennes mais qui se trouve aujourd'hui menacée par les profonds changements de ces pratiques.

Parmi les messicoles, les tulipes elles-mêmes ont une place particulière. En tant que fleurs, elles ne sont pas perçues de la même manière que les « mauvaises herbes » que l'on cherche à éradiquer. Fleurs « sauvages », elles sont un cadeau de la nature, que l'on peut ramasser. Elles n'en ont pas pour autant tout à fait la même place que les fleurs des jardins, ces lieux hautement domestiqués, où elles peuvent pourtant parfois être transplantées. Comme on va le voir, dans ce contexte, la relation entre sauvage et domestique doit être comprise moins comme une opposition stricte mais comme un va-et-vient, un dialogue entre deux notions qui conservent une certaine élasticité dans l'esprit des interlocuteurs.

Ces fleurs sauvages particulières se ménagent une place dans la vie sociale du village. A travers elles on peut voir les relations sociales, familiales, de voisinage (à qui offre t-on des fleurs ?) ; des constructions spécifiques de l'espace autour des lieux et des personnes (chez qui poussent les fleurs ?) ; ou encore différentes temporalités : celles des saisons, de l'histoire du village ou d'une vie humaine.

Les tulipes accompagnent les habitants à tous les âges de la vie, depuis les cueillettes d'enfants jusqu'aux bouquets qui ornent les tombes. Enfin, en tant que fleurs des cultures, ces tulipes sont dépendantes des hommes, de leurs pratiques culturelles et de leur lien à la terre.

Temps des saisons, temps du village :

Pour les Marsolanais, les tulipes sauvages ne sont pas des fleurs « à part ». La tulipe a sa place au milieu des autres fleurs précoces de printemps. Dès février, voire même la mi-janvier, la nature reverdit dans cette région et les premières fleurs apparaissent. Entre février et juin elles vont se succéder dans les prés, les talus et les jardins.

Les premières à fleurir sont les jonquilles « doubles » que les Marsolanais appellent en patois « cocous », ensuite viennent les anémones puis les tulipes rouges, les jaunes suivies par les lilas et d'autres fleurs « sauvages » (iris, marguerites, glaïeuls et lila « sauvages », cigue,...). Elles se succèdent dans le temps et marquent l'avancée du printemps.

Les habitants tendent à décrire ces fleurissements comme un enchaînement de « temps » qui ne se superposent quasiment pas : « elles ne fleurissent pas en même temps ! »

La présence des tulipes sauvages marque le temps long : on les a toujours vues là de mémoire d'habitants. Elles marquent aussi certains lieux dans la commune. On trouve les tulipes rouges sur le plateau, les tulipes jaunes de l'autre côté. Presque tous les entretiens ont commencé par une description des lieux où l'on pouvait trouver les tulipes, par le passé ou encore aujourd'hui. Les habitants connaissent bien leurs emplacements : dans quels coins de la commune et chez qui on peut en trouver.

Au fil du temps, les tulipes ont diminué en nombre, elles ont aussi migré. Elles ont quitté les champs et se sont « réfugiées » dans les talus, les haies, les jachères. Leur déplacement a accompagné les changements intervenus dans les pratiques culturelles par l'usage de « produits » (engrais, désherbants) et les modifications importantes qui ont transformé le paysage : l'arrachage des vignes, l'abandon des troupeaux, les nouvelles cultures.

Que dis t-on des tulipes ?

Des tulipes « sauvages » :

Les tulipes *raddii* et *sylvestris* sont toujours décrites comme « sauvages ». hors des champs cultivés, traités avec des « produits », elles se sont réfugiées dans des endroits moins humanisés, au milieu des herbes, sur les talus ou dans les fossés. Elles sont considérées comme indépendantes des hommes : ils ne les ont pas plantées, elles s’y sont mises « toutes seules » et n’ont pas besoin de soins, contrairement aux plantes des jardins.

Même transplantées dans un jardin, elles aiment « rester tranquilles » et qu’on ne les embête pas. D’une certaine façon, elles sont plus « fortes » que les cultivées, considérées comme trop « sophistiquées » et plus résistantes. On associe souvent une plante sauvage à une force vitale importante. Leur aptitude à survivre par elles-mêmes et leur autonomie fait supposer qu’elles possèdent cette vitalité exceptionnelle par rapport aux autres plantes. Raphaële Garreta montre comment, dans le cadre de la phytothérapie, la plante sauvage qui « pousse sur un terrain qu’elle a elle-même choisi » est perçue comme plus active (Garreta, 2007).

Cependant, paradoxalement, les tulipes sauvages (et d’une manière générale toutes les fleurs sauvages) sont aussi décrites comme plus « petites » que leurs homologues horticoles, avec peu de pétales et une floraison courte, donc assez faibles. Privées des soins protecteurs de l’homme, elles sont aussi plus exposées aux aléas climatiques : gel, froid, vent qui diminuent leur période de fleurissement.

Elles ne sont pas non plus facile à transplanter. Parmi les personnes rencontrées, quelques unes ont replanté avec succès des bulbes dans leur jardin, mais pour la majorité, ça ne se passe pas comme ça. Les plantes du dehors « résistent à la domestication », elles « répugnent à être semées et semblent défier la jardinière en se ressemant naturellement » (Bergues, 2003). C’est le cas, pour les tulipes d’une habitante de la commune, qui ont migré depuis son massif de fleurs jusqu’à la pelouse. Il n’en reste pas moins que les tulipes sauvages ont ainsi colonisé certains jardins. Elles sont également présentes dans un des massifs plantés devant la mairie. Ces tulipes-là n’ont pas été transplantées, mais sont apparues dans le massif parce qu’elles étaient présentes dans la terre qu’on a utilisé pour le créer. La place des tulipes sauvage continue d’évoluer avec le changement des campagnes, brouillant un peu plus les frontières entre sauvage et cultivé.

Des tulipes jaunes et rouges :

Même si on apprécie la vitalité des « sauvages », l'appréciation esthétique valorise d'abord ce qui se rapproche du cultivé. Les critères de la beauté de la tulipe sont clairement mis en relation avec la bonne santé de la plante et les valeurs du monde agricole. Même si certain(e)s apprécient la finesse, l'apparence « fragile » des tulipes sauvages, les plus « grosses » sont les plus jolies.

De l'avis général, les tulipes jaunes (*T. sylvestris*) « font plus sauvages » que les rouges (*T. raddii*). Et à l'unanimité, les rouges sont les plus appréciées. Elles sont aussi les plus connues. Une part importante des personnes interrogées ignorait l'existence des tulipes jaunes. Il y a à cela des raisons objectives, dues à l'emplacement des stations de tulipes *sylvestris*. On les trouve moins à proximité du centre du village. Mais les personnes interrogées mettent aussi en avant leur caractère « sauvage » pour expliquer cette différence, elles « se cachent », se fondent dans les herbes, parmi les autres fleurs, s'incorporent, se font passer pour des pissenlits... Elles restent aussi moins longtemps. On dit aussi que la jaune a un parfum agréable.

En même temps que la diminution du nombre de tulipes, le changement des pratiques culturelles qui les a fait migrer vers des lieux en marge des champs cultivés leur a aussi fait perdre de leur « beauté ». Elles sont plus petites, et quelques tulipes isolées ne font pas la même impression qu'un grand tapis de fleurs colorées.

Des tulipes naturelles, d'ici:

Néanmoins, la tulipe sauvage a un avantage sur son homologue horticole, même si on la trouve parfois moins jolie, on apprécie d'abord le fait qu'elle soit présente naturellement sur la commune.

Les habitants de la commune interrogés attachent généralement une grande importance à leur lieu de vie encore « préservé » et à sa richesse naturelle. C'est le cas non seulement des habitants les plus anciens, qui montrent un grand attachement à leur village et leur environnement, mais aussi des nouveaux qui sont souvent venus s'installer là pour profiter de la nature. Marsolan est vanté comme un lieu où l'on trouve un grand nombre de fleurs sauvages. Au cours des entretiens concernant les tulipes, ces autres fleurs sont souvent

énumérées pour illustrer la diversité que l'on peut rencontrer, à portée de main : orchidées, jonquilles, anémones, mousserons,...

Parmi tous les impressions laissés par le passage de Nadia Blanc, c'est le diaporama réalisé à la fin de son stage qui est le plus présent dans les mémoires. Le fait de voir (magnifiées par les photographies des membre de l'ABG) les diverses fleurs locales a marqué un grand nombre de personnes. Le fait d'avoir des personnes « extérieures » (Nadia Blanc, Bernard Lascurettes, les gardes de l'ONC, les botanistes du Conservatoire, moi) qui s'intéressent aux tulipes renouvelle le regard que les habitants portent sur leur environnement, qui devient à leurs yeux de plus en plus un « patrimoine naturel ».

La perception de la rareté des tulipes sauvages est assez variable selon les personnes. Suite au travail d'information de Nadia Blanc, un certain nombre des habitants rencontrés ont pris conscience que ces espèces étaient peu communes. Mais au départ, la tulipe sauvage n'était pas envisagée comme une variété spécifique de la région, contrairement à l'anémone. Les tulipes étaient (et sont parfois encore) perçues comme des fleurs que l'on trouve assez communément.

Les « anciens » habitants de Marsolan, qui y sont nés et y ont vécu toute leur vie connaissent les tulipes. Ils savent désigner les endroits où on les trouve, qu'ils associent souvent aux propriétaires de ces lieux : « on en trouve chez monsieur, madame unetelle... » Les « nouveaux » habitants sont généralement plus intrigués par ces « tulipes sauvages » innattendues que les habitants de longue date et se sont parfois renseignés sur elles. Quant aux nouveaux venus du « nouveau lotissement », ils peuvent ne pas être du tout au courant de la présence de tulipes sauvages sur la commune.

Cependant, l'idée que ces fleurs sont « d'ici » intéresse la majorité des personnes rencontrées. Sur l'origine de la présence des tulipes, ce sont les anciens habitants qui ont le plus à dire. Les explications de la présence de ces tulipes tournent autour de deux points principaux : la terre et la préservation de la nature. Une chose reste certaine : il y en a beaucoup moins qu'avant. Mais même dans le passé, on ne trouvait pas des tulipes partout dans la commune, elles étaient cantonnées à certains lieux, en particulier sur le plateau (pour les rouges) et, selon les agriculteurs, certaines terres leur étaient plus favorables.

L'autre explication donnée au fait que les tulipes sauvages ne se trouve plus aujourd'hui que sur la commune de Marsolan est la préservation de la nature. Marsolan a été « préservé » de plusieurs façons : par la présence de nombreuses prairies, qui ne nécessitent pas l'utilisation d'herbicides, pas le fait qu'il n'y ait pas eu de remembrement à l'époque de l'arrachage des vignes et également par la richesse de sa terre, où « tout pousse ».

Itinéraires de cueillette :

Ces premières fleurs de printemps donnent immédiatement envie de les cueillir, de les ramasser et d'en faire des bouquets. Si les pratiques de vente appartiennent au passé, les bouquets réalisés pour soi ou pour offrir aux autres sont une pratique courante que presque toutes les personnes rencontrées évoquent avec naturel. La cueillette est l'expression d'un contact direct avec les fleurs sauvages, et plus généralement avec l'environnement naturel autour du village. Elle implique de se déplacer dans la nature, d'observer, de sentir, de choisir, de toucher les fleurs. Dès que l'on évoque les pratiques autour des tulipes sauvages, ce sont d'abord et surtout les bouquets qui sont évoqués. A travers les pratiques de cueillette, il s'agit de mieux saisir les liens entre ces fleurs sauvages et la population locale et quelle place elles ont dans la vie quotidienne.

Cueillette d'enfants

Cueillir les fleurs sauvages pour en faire des bouquets, c'est une évidence. C'est une façon de profiter de la nature, d'être dans la nature. La cueillette commence dès l'enfance. Les petits enfants sont attirés par les couleurs vives des fleurs, ils ont spontanément envie de les ramasser. Les adultes ont de jolis souvenirs de leurs cueillettes d'enfant, qui est lié au plaisir des premières fleurs, à l'arrivée du printemps. Ce sont ensuite les enfants, puis les petits-enfants qui vont cueillir. Aller dans le jardin ou se balader un peu plus loin pour ramasser quelques fleurs, c'est aussi considéré comme une façon de faire découvrir la nature aux enfants. Pour cela, le champ de M Capitan, une des plus importantes stations de tulipes est considéré comme un lieu privilégié. Il est facilement accessible et pendant plusieurs années les écoliers y sont aller voir les tulipes.

La cueillette de bouquets est aussi un apprentissage social pour les petits. Ils découvrent où l'on peut cueillir les fleurs, à qui il faut demander la permission et à qui les offrir. On porte les fleurs d'abord à l'école (en cadeau pour la maitresse) et au cimetière.

Dans la « nature »

Les fleurs sauvages « viennent toutes seules », elles ne résultent pas du travail et des soins d'une jardinière attentionnée. De ce fait, elles sont « gratuites », un cadeau de la nature en quelque sorte. Elles font partie des ressources que l'on peut ramasser, comme les poireaux sauvages ou les champignons. Et comme pour les champignons, la cueillette s'accompagne d'une promenade, d'une marche « dans la nature » : les prés, les routes, quelques fois les champs. Les tulipes sauvages se cachent parfois, il faut connaître, ou les chercher !

On constate une différence entre les façons d'« être dans la nature » des anciens agriculteurs et « néo-ruraux ». Mais les pratiques ne sont pas totalement différentes et tendent à se rapprocher. Avec la transformation des campagnes depuis une cinquantaine d'années, on passe de plus en plus d'une vision agricole du monde rural à une vision paysagère (Bergues, 2003). Si celle-ci est plus évidente chez les néo-ruraux, elle n'est pas absente chez les locaux. Les premiers, venus s'installer à la campagne souvent pour vivre dans la nature, pratiquent plus volontiers les promenades. Les anciens habitants, en grande majorité agriculteurs sont dans la nature quotidiennement de par leur travail. Ils ne vont pas forcément se balader, mais cela ne les empêche pas de profiter du plaisir d'observer les paysages et les plantes. Certains profitent de leur travail dans les prairies pour s'arrêter quelques minutes et regarder autour d'eux. Une dame me racontait comment l'observation quotidienne d'une fleur sauvage qui poussait près de sa grange la rendait joyeuse tous les matins au moment de partir et de rentrer de la journée de travail.

Ainsi, soit par des promenades soit par d'autres moyens, les habitants trouvent différentes façons de profiter de la nature, de se créer leurs propres itinéraires et leurs « cartes des lieux » où trouver des fleurs, les faire découvrir aux amis et faire des bouquets.

Usages des tulipes :

Une fois les fleurs cueillies et réunies en un bouquet, à quoi les destine-t-on ? Dans quels lieux place-t-on ces bouquets ? Cette question n'est pas aussi anecdotique qu'elle paraît car à travers la réalisation et la destination des bouquets, c'est l'usage légitime des tulipes qui s'exprime. Ces pratiques témoignent de la place de ces fleurs sauvages dans la vie sociale. Appartiennent-elles à tous ou à quelques uns seulement ? Peut-on les cueillir n'importe où, pour n'importe quel usage ? Le cimetière, comme l'église, sont des lieux stratégiques. Ce sont des lieux hautement sociaux, piliers de la vie du village. Ces lieux réunissent les locaux et sont aussi une vitrine du village pour les étrangers et les pèlerins qui passent. C'est là que les fleurs prennent toute leur valeur sociale et jouent leur rôle de lien entre vivants et morts, passé et présent du village.

Faire des bouquets :

Les enfants cueillent une fleur ou font de petits bouquets pour rapporter à la maison ou à l'école. Les adultes peuvent cueillir par hasard, quand l'occasion se présente, en refaisant les clôtures, parce qu'on en croise en balade...

La grande majorité des personnes rencontrées avaient un ou plusieurs bouquets de fleurs chez eux, sur la table du salon ou dans l'entrée. Pour les femmes surtout, le plaisir des bouquets est aussi le plaisir de faire soi-même, de faire jouer sa créativité, mêler les couleurs et les formes en fonction de ce que l'on a sous la main.

On offre peu les fleurs sauvages, sauf à la famille (épouse, grand-mère). On peut en porter spontanément un bouquet à sa voisine pour lui faire plaisir, mais on n'en porte pas quand on est invité chez quelqu'un. Parmi les bouquets, ceux destinés à l'église et au cimetière ont une importance particulière. Il y a une légitimité plus grande à cueillir des fleurs sauvages (y compris chez les autres) quand on les destine à ces deux lieux. Pour l'église, un groupe de dames s'occupent d'ornez les différents autels. Au cimetière par contre, chacun va fleurir « ses » tombes.

Le cimetière est le lieu où l'on retrouve le plus de bouquets de tulipes sauvages. La première utilisation des bouquets de fleurs sauvages est d'être porté sur les tombes de la

famille. On peut observer sur certaines tombes, souvent fleuries, la succession des fleurs des champs et des prés. Les tulipes rouges apparaissent parmi les autres fleurs. Les tulipes jaunes sont quasiment absentes. Les fleurs les plus utilisées sont celles qu'on trouve en grand nombre et qui sont accessibles : le lila par exemple. Certains bouquets se composent d'une seule sorte de fleurs, d'autres sont mélangés. Souvent on peut constater l'association de plusieurs fleurs des prés ou des champs qui fleurissent à la même époque. Parfois, les fleurs sauvages sont mises en bouquet avec des fleurs horticoles, probablement issues du jardin de la personne qui a fait le bouquet. Il n'y a quasiment pas de fleurs coupées qui viennent du commerce. Il y a une profusion de fleurs à ramasser, sauvages ou dans son propre jardin, cela semblerait un gaspillage d'argent que de le dépenser en fleurs coupées, destinées à faner rapidement.

Les fleurs qui composent les bouquets suivent le rythme des fleurissement successif, mais aussi certains événements sociaux. En témoignent le nombre de bouquets de mugets qui apparaissent sur les tombes quelques jours après le premier mai. Les bouquets offerts à cette occasion, après avoir été conservés quelque temps sont apportés pour fleurir les tombes. Les fleurs établissent un lien entre le monde des vivants et le monde des morts.

Comme le dit joliment une habitante du village : « C'est le retour aux sources. Nos morts vont là, on a des tulipes, c'est une roue qui tourne. Il y avait des tulipes, on leur porte ». C'est une évidence.

Chez qui peut-on cueillir ?

Tout d'abord : peut-on cueillir ? Il faut rappeler qu'en ce qui concerne les tulipes sauvages *raddii* et *sylvestris*, il s'agit d'espèces protégées dont la cueillette est interdite par la loi au niveau national. Mais comme on l'a vu, les pratiques de cueillette sont répandues et ne se cachent pas. L'interdiction est globalement ignorée. Parmi toutes les personnes rencontrées, une seule personne m'a dit qu'elle ne cueillait pas à cause de l'interdiction.

Si l'interdiction légale de cueillir ne s'applique pas, il ne s'ensuit pas que l'on puisse cueillir n'importe où ni n'importe comment. L'absence d'interdiction ne signifie pas l'absence de normes locales qui s'imposent aux habitants du lieu et à l'aune desquelles sont jugés les cueilleurs de passage. Les fleurs sauvages poussent (généralement) hors des jardins, mais elles sont quand même sur des propriétés privées. On a vu comment, dans les discours,

la localisation des stations de tulipes se fait aussi bien par l'utilisation de patronymes que de toponymes.

Toutefois, la conception de la propriété privée ne s'applique pas tout à fait de la même manière à la campagne que dans les villes. Le marquage des lieux comme « public » ou « privé » est évident en ville : des murs séparent les jardins privés des voies de circulations. A la campagne au contraire, si l'espace de l'habitation est clairement privé, le statut des champs, prés et autres espaces alentours est plus flou. Un « droit de passage » est généralement admis. Un propriétaire par exemple, explique qu'il n'a pas voulu interdire l'accès à ses terres et qu'il accueille toujours les gens, même s'il a parfois eu de mauvaises surprises avec des promeneurs qui prenaient toutes ses fleurs.

Il y a une certaine tolérance dans la gestion de l'espace « privé ». Les locaux ont aussi tendance à considérer les espaces naturels qui les entourent comme des endroits « ouverts » à tous, dont tout le monde doit pouvoir profiter. D'une manière générale il n'apparaît pas légitime d'interdire la cueillette des fleurs sauvages. Quand la permission est demandée, elle n'est jamais refusée.

En théorie, le fait d'aller cueillir des tulipes chez quelqu'un d'autre devrait se faire uniquement après en avoir demandé la permission au propriétaire. Cependant, la pratique réelle est beaucoup plus souple. Il y a une certaine tolérance pour les étrangers de passage, qui ne connaissent pas. Pour les habitants de Marsolan, la pratique est adaptable en fonction de la relation que l'on a avec le propriétaire. Il s'agit cependant de respecter certaines règles. Le fait de cueillir chez les autres est toléré, mais il ne faut pas abuser de cette permission accordée tacitement. D'abord, la quantité doit être limitée. On peut en cueillir quelques unes, mais il ne s'agit pas de faire une razzia en emportant toutes les fleurs. Il faut aussi respecter le terrain, ne rien abimer. La famille est toujours bienvenue pour ramasser des fleurs ou des bulbes. Les amis proches sont aussi des personnes dont l'acceptation ne fait aucun doute. On peut y passer sans prévenir et le signaler plus tard : « je t'ai pris quelques tulipes ! ».

Une chose qui revient souvent dans les entretiens est le « sans-gêne » inacceptable des étrangers en balade qui « ne disent même pas bonjour » et qui justement cueillent sans mesure. Les mesures prises pour empêcher la cueillette (en particulier le panneau dans le champ de M Capitan) semble s'adresser d'abord à eux. D'ailleurs, certains habitants de la commune avaient dans le passé eux-même placés des panneaux d'interdiction pour protéger leurs fleurs des cueilleurs.

L'idée que les fleurs sauvages « appartiennent un peu à tout le monde » revient également souvent dans les entretiens. On peut en voir un exemple dans le fait qu'il soit plus légitime de cueillir (y compris chez les autres) pour en porter à quelqu'un, ou pour fleurir les lieux « communs » du village. En particulier l'église (où passent aussi les pèlerins de St Jacques) et le cimetière. Dans cette optique, on se rapproche de l'idée d'une richesse naturelle, partagée et gérée par tous.

La « culture » des tulipes « sauvage ». Pratiques de valorisation

Aujourd'hui on cherche à protéger ce qu'il reste des tulipes sauvages. Mais il faut prendre conscience que du point de vue de certains, et plus particulièrement des anciens qui ont vu fleurir des champs entiers de tulipes au point qu'on pouvait les emporter pour les vendre, la partie est déjà « perdue ». Il y en a beaucoup moins qu'autrefois, celles qui restent ont été se réfugier dans les fossés... c'est à l'époque qu'il aurait fallu faire quelque chose.

Les agriculteurs sont les grands « désignés responsables » de la disparition des tulipes sauvages à cause des traitements. Eux-mêmes ne peuvent pas accepter toute la responsabilité. Après tout ils n'ont fait que répondre à une demande de productivité imposée de l'extérieur et se servir de traitements était quasiment une obligation.

Cela ne signifie pas que les agriculteurs se soient pas prêts à faire des efforts avec les produits, surtout les désherbants, dans la mesure de ce qu'ils estiment être possible... et efficace. Certains le faisaient déjà depuis longtemps, par simple goût des fleurs et plaisir de les voir pousser autour de son champ.

Dans le cas de la parcelle de M Capitan, c'est à la suite de la visite de Nadia Blanc qu'il a été décidé de ne pas désherber à l'emplacement des tulipes. Monsieur Capitan étant aujourd'hui trop âgé pour travailler ses terres, c'est monsieur Labadie qui en a le fermage. L'année où j'ai fait mon stage, nous avons pu observer qu'il avait en effet arrêté l'épandage du produit à la limite de la floraison des tulipes. Cependant, malgré la bonne volonté des acteurs, cette pratique risque de disparaître, parce que les personnes qui font cet effort ont parfois l'impression qu'il est inutile et qu'il n'aide pas à développer la floraison

Les rythmes spécifiques de la tulipe sauvage ne sont pas forcément bien connus. Le fait qu'elles ne fleurissent pas toutes, ou pas tout de suite quand on les transplante apparaît comme le signe d'une mauvaise vitalité de la plante. Les informations qui ont été donnée aux habitants sont avant tout centrée sur les aspects qui paraissent primordiaux au Conservatoire :

la rareté de la plante, le fait qu'elle soit classée sur des listes de plantes à protéger, la législation nationale qui s'applique. Mais les habitants du lieu, agriculteurs, enfants d'agriculteurs et / ou jardiniers s'intéressent souvent à des aspects plus techniques et plus pratiques de ces fleurs. Le nombre de questions qui m'ont été posées durant mon travail d'enquête en témoignent. Les menaces concernant les tulipes ne sont pas toujours perçues de la même façon par tous, non plus que les pratiques culturelles qui peuvent les favoriser. Ainsi, certaines pratiques positives peuvent ne pas être mises en œuvre par simple ignorance, alors que la bonne volonté est présente.

Il faut garder à l'esprit que la population locale possède souvent une connaissance importante de la terre et des plantes. Non seulement les savoirs autochtones liés au travail de la terre, mais aussi le savoir livresque sont utilisés et valorisés. De nombreuses femmes travaillant au jardin m'ont montré les livres qu'elles utilisaient, dans lesquels elles allaient chercher les informations pour mieux soigner les plantes quand elles ne pouvaient trouver celles-ci par elles-mêmes ou en demandant conseil autour d'elles.

Beaucoup de gens parmi les personnes rencontrées m'ont demandé conseil pour mieux soigner « leurs » tulipes, favoriser non seulement leur sauvegarde mais aussi leur développement.

Conclusion

Cette observation des tulipes sauvages à Marsolan permet de montrer l'ancrage de ces fleurs dans le système de sociabilité et la vie quotidienne du village. L'analyse des pratiques met aussi en lumière des normes et certains enjeux sociaux autour de la représentation de la nature. Les discours sur la cueillette montrent la pregnance des liens sociaux du village (familiaux et amicaux surtout) et leur importance dans la division du territoire. On constate une grande homogénéité dans les pratiques des « anciens » villageois, chez qui la cueillette et la réalisation de bouquets font partie intégrante de la vie du village. Les choses sont un peu différentes pour les nouveaux venus, certains sont moins inscrits dans la sociabilité villageoise. Cependant, la pratique de la cueillette est tout de même largement partagée, tout comme l'est le jardinage et d'une manière générale l'intérêt pour la nature. Même si les façons d'être dans la nature ne sont pas forcément les mêmes, la volonté de profiter de l'environnement est présente chez tous. Enfin, les discours sur les cueillettes sont sous-tendus par la conception de la propriété des terres et de ce qui y pousse spontanément. Cette vision

de l'espace naturel, qui est aussi un espace social, est primordiale pour comprendre les façons de cueillette.

Si l'on se place cette fois du point de vue des organismes de protection de la nature et la vision qu'ils portent sur les marsolanais, la cueillette occupe également une place importante. Théoriquement interdite, elle reste tolérée, au moins dans l'immédiat. Les pratiques de cueillette sont comprises comme des pratiques culturelles ancrées dans les habitudes. Elles correspondent aussi à un attachement des locaux à leur patrimoine floral.

Les bouquets réalisés dessinent également la place des tulipes dans la vie du village, une place à la fois physique et symbolique. Le lieu le plus légitime où l'on porte les fleurs sauvages, le lieu auquel on destine les bouquets est d'abord le cimetière. Ce lieu illustre à la fois la sociabilité des vivants et l'attachement aux morts, au passé du village. Les nombreuses évocations de la terre sont symptomatique de cet « enracinement ». La terre de Marsolan est perçue comme « riche » car il y pousse de nombreuses fleurs. Elle apparaît aussi à la fois comme préservée et la comme la raison de cette préservation, puisque la nature du terroir (où la pierre affleure) est perçue comme une protection contre certains changements dans les pratiques culturelles (abandon des troupeaux, culture du maïs). L'idée que les tulipes sauvages (comme les anémones) soient endémiques de Marsolan est immédiatement mise en parallèle avec la nature de la terre. Pour ce qui est du cimetière, les fleurs qui poussent dans la commune vont embellir les tombes des défunts de la commune selon un cycle qui apparaît comme « naturel », évident et hautement légitime. C'est l'image même de la continuité, malgré les profonds changements qui transforment aujourd'hui la commune et ses habitants. Cette continuité s'inscrit aussi dans l'histoire longue du village, comme on l'a montré. Les fleurs sauvages sont attachées au passé agricole du village, un passé un peu mythique d'une culture de la terre en harmonie avec la nature.

L'attachement aux fleurs « naturelles » et locales témoigne d'une évolution des mentalités qui ne touche pas uniquement les nouveaux venus ou les plus jeunes, mais l'ensemble des habitants, à différents niveaux. L'idée de « protection » de la nature fait son chemin et on constate de nouvelles pratiques (ne pas tondre, éviter les désherbants) visant à favoriser ces fleurs. L'attachement aux tulipes sauvages, pour tout ce qu'elles représentent et la bonne volonté en ce qui concerne leur protection à certes des limites (notamment économiques en ce qui concerne les agriculteurs) mais n'en restent pas moins présente chez les habitants de Marsolan.

Bibliographie

BAFFRAY Michel, DANTON Philippe, 1993, « Matériaux pour la connaissance, la mise en valeur et la conservation des tulipes de France et de Savoie », *Actes du Colloque Faut-il sauver les mauvaises herbes ?*, Gap, 9-12 juin, p. 207-215

BAFFRAY Michel, Philippe DANTON, Frédéric DEPALLE, Luc GARRAUD, Jean-Charles VILLARET, 1994, « Sauvons les tulipes sauvages de France », *Le courrier de la nature* n°143

BERGUES Martine, 2003, La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager, une ethnologie du fleurissement, Thèse mention « Anthropologie sociale et ethnologie », EHESS, Paris

BLANC Nadia, 2004, « Admirez-les mais ne les cueillez pas », rapport de stage pour le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées : inventaire gersois des stations de tulipes sauvages et d'anémones couronnées

DELAVIGNE A-E, 2001, *Les espèces d'intérêt patrimonial et la « patrimonialisation » des espèces, étude bibliographique*, recherche effectuée pour le Museum national d'histoire naturelle – service du patrimoine naturel

DUBOST Françoise, 1994, *Vert patrimoine*, Edition de la Maison des sciences de l'homme, Paris

GARRETA Raphaële, 2007, *Des simples à l'essentiel, De l'herboristerie à l'aromathérapie, pratiques et représentations des plantes médicinales*, Toulouse, Presses universitaire du Mirail

LASCURETTES Bernard, 2004, « Présence Romaine, Tulipes et Anémones « sauvages » dans le Gers, Essai d'approche historique » *Isatis* n°4, 20-26

LE BIGOT Julie, 2007, *L'évolution de la pratique de l'herborisation*, mémoire de maîtrise mention « Anthropologie sociale et historique », Université Toulouse II le Mirail, sous la direction de Marlène Albert-Llorca

LIZET Bernadatte, 1991, « De la campagne à la « nature ordinaire ». Génie écologique, paysages et traditions paysannes », *Etudes rurales* jan-déc, 121-124, p. 169-184

LUXEREAU Anne, 1986, « A quelle mode vais-je planter mes choux ? », *Terrain* n°6, 47-56, Paris

TARERY Marion, 2005, *Les pratiques de cueillette des fleurs sauvages dans les Pyrénées centrales*, mémoire de maîtrise mention « Anthropologie sociale et historique », Université Toulouse II le Mirail sous la direction de Marlène Albert-Llorca

VILLARET Jean-Charles, GARRAUD Luc, 1993, « Les tulipes sauvages de France – présentation », *Actes du Colloque Faut-il sauver les mauvaises herbes ?*, Gap, 9-12 juin, p. 193-198